

L'appellation :

Formateur/Formatrice

que vous avez sélectionnée correspond à la fiche emploi/métier suivante :

22211 Formateur/formatrice

Définition de l'emploi/métier

* Transmet des savoirs ou des savoir-faire à des publics adultes. Evalue les résultats pour réajuster les contenus et suivre le déroulement des opérations. Dans certains cas, participe à la conception des outils pédagogiques, adapte les méthodes nécessaires ou expérimente. Met en oeuvre éventuellement le plan de coordination et de régulation des activités, des actions et des filières. Peut assurer, en fonction d'une demande et des besoins des entreprises, une intervention relevant du domaine de sa spécialité (assistance technique, participation à un projet, études...). Suivant le niveau de responsabilités, peut animer une équipe de travail et participer au recrutement des collaborateurs et au choix des intervenants.

Conditions générales d'exercice de l'emploi/métier

* L'emploi/métier s'exerce généralement dans un organisme de formation ou dans une entreprise, tous secteurs confondus, sur site ou en intégré. L'activité exige une grande disponibilité et des déplacements parfois fréquents, mais le plus souvent dans le cadre d'horaires réguliers. L'emploi du temps peut être modifié en fonction du rythme et des contraintes de l'établissement. Les différentes interventions s'effectuent soit en journées ou en vacances, soit en prestations. Si la fonction suppose une relative autonomie, la recherche d'une cohérence pédagogique concertée au niveau de l'organisme ou dans le cadre d'une association partenariale impose le travail en équipe.

Formation et expérience

* Selon les disciplines et le type d'établissement, les conditions d'accès sont variables. Les formations de niveaux IV à I sont le plus couramment exigées (Bac à Bac+5 dans les disciplines concernées). Mais les recrutements privilégient également une expérience professionnelle confirmée.

* Les expériences ou les formations spécifiques à la pédagogie et à l'animation sont des atouts complémentaires appréciés. Dans le secteur public, l'emploi/métier est accessible par concours sous certaines conditions de recrutement et de niveau de formation.

Compétences techniques de base :

- Définir un contenu pédagogique.
- Transmettre des savoirs et des savoir-faire inscrits dans une progression pédagogique au moyen de techniques éducatives appropriées.
- Manipuler et mettre en oeuvre les outils, matériels et équipements dans le cadre d'applications pédagogiques.
- Participer à l'élaboration des programmes de formation et aux orientations dans le cadre de la politique d'action définie par l'établissement.
- Diffuser de l'information auprès des publics.
- Entretenir des relations professionnelles avec l'environnement institutionnel et professionnel (représentation, participation à des congrès, colloques).
- Evaluer les parcours individuels et en assurer le suivi.
- Etablir les bilans et rapports de stages.

Compétences associées :

- Connaître l'environnement socio-économique de l'entreprise et son fonctionnement, les pratiques professionnelles du marché et leurs évolutions.
- Parler une ou plusieurs langues étrangères.
- Utiliser des équipements informatiques (EAO, multimédias, systèmes experts...).

Capacités liées à l'emploi :

- * L'emploi/métier requiert d'être capable de :
 - S'adapter en permanence à des publics divers.
 - Communiquer et faire passer un message.
 - Percevoir les besoins et réactions individuelles.
 - Réguler les phénomènes de groupe.
 - S'approprier des nouveaux contenus et de nouvelles techniques.

Activités spécifiques :

* Activités exercées :

- Analyse des demandes de formation d'origines diverses (individuelle, collective, privée, publique).
- Aide à l'élaboration d'un projet de formation.
- Aide à la construction d'un itinéraire de formation.
- Encadrement et suivi des stagiaires dans leurs modalités d'insertion.
- Participation à l'élaboration de méthodes et d'outils pédagogiques.
- Intervention relevant du domaine de spécialité (assistance technique, participation à un projet, études...).
- Accueil, information, renseignement des publics sur les contenus, les programmes, les filières.
- Participation au recrutement des stagiaires.
- Evaluation du coût de la formation.

* Publics concernés :

- Publics salariés.
- Publics en insertion.

* Niveaux dominants :

- Publics de niveau VI (sans diplôme).
- Publics de niveaux V à IV.
- Publics de niveau supérieur à IV.

* Responsabilités exercées :

- Participation au recrutement des collaborateurs.
- Animation d'une équipe et coordination des activités et actions de formation.

Lieu d'exercice de l'activité :

* Localisation :

- Entreprise.
- Organisme de formation.
- Sur site, chantier, atelier.

* Type de secteur :

- Privé.
- Public.
- Associatif.

Conditions de travail :

- Déplacements fréquents.
- Horaires irréguliers.
- Détachement.
- Mise à disposition.

Appellations principales :

- * Animateur/Animatrice de formation
- * Chargé de formation
- * Formateur/Formatrice
- * Formateur/Formatrice de la formation professionnelle
- * Moniteur de formation

Appellations spécifiques :

- * Assistant/Assistante de formation
- * Coordinateur formateur/formatrice
- * Coordinateur pédagogique
- * Coordinateur de stage
- * Formateur/Formatrice-consultant
- * Formateur/Formatrice professeur
- * Formateur/Formatrice technique
- * Instituteur maître formateur/formatrice (ex-consultant pédagogique)
- * Moniteur en centre de formation d'apprentis (CFA)
- * Professeur en centre de formation pour adultes (CFPA)

Voir aussi :

- [Animateur/animatrice généraliste de loisirs \(23131\)](#)
- [Animateur/animatrice spécialiste d'activités culturelles et techniques \(23132\)](#)